



PRÉFET DU MORBIHAN

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUE DE PRESSE

Vannes, le 04/02/2022

EOLIENNES FLOTTANTES AU SUD DE LA BRETAGNE

Réunions Publiques

Le débat public sur les projets d'éoliennes flottantes au sud de la Bretagne s'est tenu du 20 juillet au 21 décembre 2020. Le public a été appelé à examiner la localisation d'un projet de 250 MW, ainsi que celle d'un éventuel projet ultérieur de 500 MW maximum, conformément à la programmation pluriannuelle de l'énergie.

À la suite du débat public, un important travail de concertation a permis d'éclairer le choix des zones de projet en intégrant l'ensemble des enjeux en présence. Deux zones de 130 et 233 km² au sud de la Bretagne ont ainsi été retenues en vue de lancer un appel d'offres pour un premier parc de 250 MW, et de poursuivre les études nécessaires au lancement d'un éventuel appel d'offres ultérieur pour un parc de 500 MW qui pourra être attribué à compter de 2024.

La procédure de dialogue concurrentiel a été lancée dans le cadre de l'appel d'offres (AO5) visant à attribuer le premier parc de 250 MW. **10 candidats potentiels à cet appel d'offres ont été sélectionnés. L'État, en lien étroit avec ses partenaires, dont les collectivités régionale et locales, a d'ores et déjà ouvert avec les candidats les discussions préalables à la rédaction du cahier des charges.**

Par ailleurs, l'État, la Région Bretagne et RTE se sont engagés à poursuivre la concertation auprès du public après la fin du débat public. Dans ce cadre, trois nouvelles réunions publiques sont proposées. Leur objectif sera de faire le point sur les évolutions et l'état d'avancement du projet et d'échanger avec le public.

Une première réunion se tiendra, en présence du préfet, du vice-président de région et du ministère de la Transition écologique **le 22 février 2022 à 18h dans l'amphithéâtre du collège Brizeux, rue Etienne Perault à Lorient.**

Compte tenu de la situation sanitaire, la participation à cette séquence se fera sur inscription, la jauge de la salle étant limitée à 80 personnes. Il sera toutefois également possible de participer à la réunion en visioconférence, le lien étant transmis après inscription.

.../...

Service de la Communication Interministérielle

Tél : 06 71 07 42 57 / 06 03 70 60 57

Mél : pref-communication@morbihan.gouv.fr



morbihan.gouv.fr

Préfet du Morbihan

Place du Général de Gaulle
56019 Vannes Cedex

Les deux réunions suivantes seront organisées à Groix et Belle-Ile, en principe en présentiel, toujours avec la participation du préfet, du vice-président de région et du Ministère de la Transition écologique :

- **Le 2 mars 2022 à 18h à Belle-Île (lieu précisé prochainement)**
- **Le 9 mars 2022 à 18h à Groix**

Ces réunions devront permettre d'apporter aux habitants des îles une information particulière concernant ce projet.

La participation à ces réunions nécessitera une inscription préalable (*accès dans la limite des capacités d'accueil des salles*).

Pour vous inscrire à l'une de ces réunions, un lien internet : <http://mtes.fr/205>

ou bien par mail : eolienflottant-ao2021.dreal-bretagne@developpement-durable.gouv.fr

En marge de ces 3 réunions, la Maison de la mer de Lorient, en partenariat avec l'État, proposera des actions à portée informative et pédagogique auprès des établissements scolaires du territoire

Service de la Communication Interministérielle

Tél : 06 71 07 42 57 / 06 03 70 60 57

Mél : pref-communication@morbihan.gouv.fr



morbihan.gouv.fr

Préfet du Morbihan

Place du Général de Gaulle
56019 Vannes Cedex